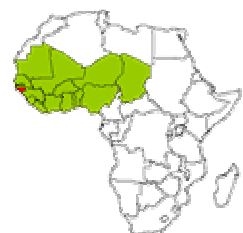


GUINEE BISSAU

Parc National d'Orango



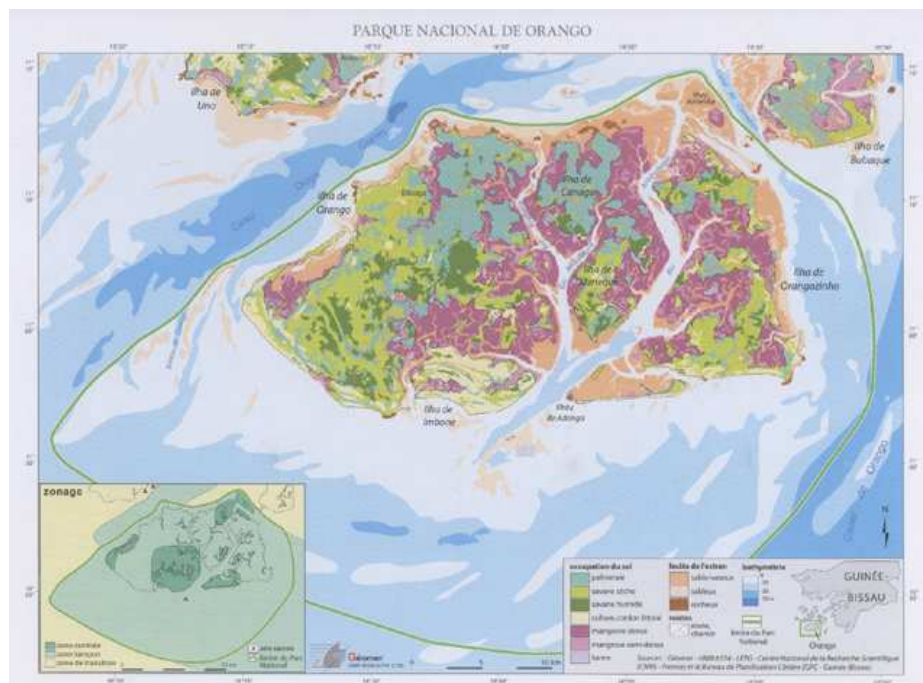
Evaluation de l'Efficacité de la Gestion des Aires protégées
Tracking Tool



Parque nacional de Orango

Parc national d'Orango

Nom, affiliation et contact de la personne responsable de remplir le questionnaire		Alfredo.dasilva@iucn.org		
Date de l'évaluation		24-25/03/2007		
Code WDPA du site				
Designations	Parque nacional de Orango	Catégorie IUCN : 2	Classification Internationale : Inclus dans la Réserve de Biosphère Bolama-Bijagos	
Pays	Guinée-Bissau			
Localisation de l'aire protégée		Région Bolama-Bijagós 10°55 -1 1°15N 15°50 - 16°22W		
Date de création	Création 1997, officialisation en décembre 2000			
Propriété	Etat x	Privé	Communauté x	Autre
Autorité de gestion	Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP)			
Taille de l'aire protégée (ha)	158 235 ha dont 64 000 ha terrestres			
Nombre de personnel	Permanent 12		Temporaire	
Budget annuel 2006 (US\$) – hors salaire du staff	Fonds propres Non renseigné		Autres fonds (projets) Non renseigné	
Principales valeurs pour lesquelles l'aire a été protégée	Biodiversité Valeurs culturelles Paysage			
OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'AP				
Objectif de gestion 1	Conservation de la diversité biologique			
Objectif de gestion 2	Utilisation durable des ressources naturelles pour le développement socio-économique des populations humaines			
No. de personnes impliquées dans l'évaluation				
Dont :	Gestionnaires d'AP : 3	Personnel de l'AP : 9	Autres personnels d'agences AP : 0	ONGs : 0
	Communautés locales : 6	Bailleurs : 0	Experts extérieurs : 3	Autres : 0
L'évaluation a été conduite en association avec un projet particulier		Evaluation de l'efficacité de la gestion des AP (UICN/BRAO)		



Le parc national d'Orango

MENACES	
1. Développements résidentiel et commercial au sein de l'AP	Il n'y a pas de menaces liées à la présence humaine (habitations, aires commerciales ou industrielles, infrastructures touristiques)
2. Agriculture et aquaculture au sein de l'AP	Il y a une menace relative liée à des cultures de plantes annuelles (riz). Il n'y a pas de menaces liées à des plantations forestières (hormis l'extension des anacardières), aquaculture, élevage, cultures de drogue...
3. Production d'énergie et activité minière au sein de l'AP	Il n'y a pas de menaces liées à l'exploitation de ressources minières (pétrole, mines...) ou à la production d'énergie
4. Transport dans l'AP	Il n'y a pas de menaces liées à des corridors de transports (routes, voies ferrées, avions, routes aériennes)
5. Utilisation des ressources biologiques au sein de l'AP	Il y a une menace moyenne sur les ressources aquatiques (récolte, pêche). Il n'y a plus de campement de pêche à l'intérieur du parc. Les campements à l'extérieur profitent de la nuit pour effectuer de la pêche illégale. Il y a une menace faible sur la faune terrestre (y compris à cause des conflits hommes/animaux). Il n'y a pas de menace de coupe de bois ni de récolte de produits de plantes ou produits non ligneux.
6. Intrusions humaines et perturbations au sein l'AP	Il n'y a pas de menaces liées à des activités humaines qui modifient ou détruisent les habitats et les espèces associés par une utilisation non consommatrice de ressources biologiques (tourisme, guerre, vandalisme)
7. Modification naturelles des écosystèmes	Il y a une menace faible sur les feux et une menace faible sur les espèces clés. Quelques prélèvements de tortues marines sont à signaler. Il n'y a pas d'autres menaces non directement anthropiques sur les habitats et les écosystèmes (fragmentation des habitats, barrages).
8. Espèces et gènes invasifs ou problématiques	Il n'y a pas de menaces de plantes/pathogènes natives ou non natives qui pourraient avoir des impacts négatifs sur la biodiversité (espèces étrangères envahissantes, pathogènes)
9. Pollution entrant ou générée dans l'AP	Il n'y a pas de menaces de pollution (eaux usées, effluents industriels, effluents agricoles, déchets) car la population vie encore de façon très rurale (les ordures produites sont recyclées).
10. Evènements géologiques	Il y a une menace moyenne d'érosion. Il n'y a pas de menaces liées à des évènements géologiques (volcans, tremblement de terre, avalanche...)
11. Changement climatique	Il n'y a pas de menaces connues liées au changement climatique (modification des habitats, sécheresse, tempêtes, inondation)
12. Menaces culturelles ou sociales	Il n'y a pas de menaces liées à la perte de savoir traditionnel, ou à la détérioration de sites culturels. Les Bijagos continuent de donner de la valeur à leurs sites traditionnels.

	Rubrique	Résultat		Commentaire
Contexte juridique et politique	Statut juridique	L'aire protégée a été formellement établie	3	En décembre 2000
	Réglementation de l'AP	Les mécanismes pour contrôler l'utilisation inappropriée des sols et les activités illégales dans l'AP existent et sont effectivement mis en oeuvre	3	
	Application de la loi	Le personnel dispose d'un niveau de compétences/ressources acceptable pour faire appliquer les règles de droit et le règlement de l'aire protégée, mais certaines lacunes demeurent	2	Les moyens de transport et le personnel sont insuffisants pour couvrir tout le territoire du parc
Planification	Objectifs de l'aire protégée	L'aire protégée a arrêté des objectifs et est gérée de façon à les atteindre	3	
	Design de l'AP	La configuration de l'AP n'est pas une contrainte significative à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion, mais elle pourrait être améliorée	2	Le territoire est très large, la partie maritime inclut la ligne de l'isobate des 10m
	Démarcation de l'AP	La limite de l'aire protégée est connue des autorités de gestion, mais n'est pas connue des résidents/utilisateurs terriens voisins	1	Beaucoup d'utilisateurs (voisins ou non) ne connaissent pas les limites maritimes du parc
	Plan de gestion	Un plan de gestion approuvé existe, mais il n'est appliqué que partiellement du fait de restrictions financières ou autres problèmes	2	Besoin d'actualisation du PdG (2002-2007). Certaines activités n'ont pas été réalisées du fait de moyens limités.
		Le processus de planification permet aux acteurs-clés d'influencer le plan de gestion	+1	Processus de concertation développé : conseil de gestion actif
		Le plan de gestion est soumis à un calendrier et à un processus de révision et de mise à jour périodique	+1	Révision programmée en 2007
		Les résultats de surveillance, de recherche et d'évaluation sont intégrés régulièrement au processus de planification	+1	Par ex, modification des méthodes de surveillance selon observation de terrain
	Plan de travail	Un plan de travail existe et beaucoup d'activités sont mises en oeuvre	2	Il y a un plan annuel et des plans trimestriels.
Intrants	Inventaire des ressources	L'information disponible sur les habitats sensibles, les espèces ou les valeurs culturelles de l'aire protégée suffit à la plupart des activités de planification et de prise de décision.	2	L'information sur l'avifaune et l'ichtyofaune doit être complétée et actualisée.
	Protection des ressources	Les systèmes de protection sont moyennement efficaces pour contrôler l'accès et l'utilisation des ressources.	2	Le territoire du parc est très large.
	Recherche	Il y a beaucoup d'activités d'inspection et de recherche, mais elles ne sont pas alignées directement sur les besoins de gestion de l'aire protégée.	2	Les recherches en cours sont orientées vers la gestion du parc (avifaune, hippopotames, valorisation des produits locaux, lamantins, requins, bientôt tortues)
	Gestion des ressources	Beaucoup de pré-requis pour la gestion active d'écosystèmes sensibles, d'espèces et de valeurs culturelles sont remplis mais certaines questions clés ne sont pas considérées.	2	Certaines mesures de gestion sont mises en oeuvre, mais pas toutes
	Personnel	Le nombre d'employés est en dessous du seuil optimal requis pour les activités de gestion essentielles.	2	Le territoire est grand. Il y a des endroits où il n'y a pas de gardes (Orangozinho). Une vingtaine de personnes sur tout le parc serait nécessaire.
	Formation du personnel	La formation et les compétences du personnel sont adaptées, mais pourraient être améliorées pour atteindre complètement les objectifs de gestion	2	Besoin de renforcement des capacités du staff notamment sur : suivi des espèces, guidage touristique, biologie / écologie du site, GPS/cartographie, langues
	Budget	Le budget disponible est acceptable, mais pourrait être amélioré pour atteindre totalement une gestion effective	2	Le rythme des missions de surveillance maritime a dû être réduit suite aux limitations budgétaires (carburant, frais pour les agents, frais pour les agents de la police ou du service de surveillance qui accompagnent les missions)
	Pérennité des financements	Il y a un budget de fonctionnement sécurisé important, mais de nombreuses innovations et initiatives demeurent dépendantes de fonds externes	2	Il existe des initiatives locales de développement, il y a certaines actions de recherche. Fonds GEF disponible pour 3 ans.
	Gestion budgétaire	La gestion du budget est adéquate mais pourrait être améliorée	2	Il y a parfois quelques retards dans le débloquement des fonds (procédures Banque Mondiale).

	Equipements	Il y a du matériel et des installations, mais de sérieuses lacunes demeurent et compromettent l'efficacité de la gestion.	2	Equipements de surveillance : tentes de camping, GPS, jumelles, boîtes de premiers soins, imperméables.	
	Maintenance de l'équipement	Il y a une maintenance basique du matériel et des installations.	2	Les postes de garde villageois ne sont pas bien entretenus, la maintenance des vedettes doit être améliorée.	
	Education et sensibilisation	Il y a un programme d'éducation et de sensibilisation, mais qui ne remplit que partiellement les besoins et qui pourrait être amélioré	2	Radio Djan djan à Bubaque Ecole de vérification environnementale	
	Utilisation des terres	L'utilisation des territoires en périphérie intègre au moins partiellement les besoins de conservation de l'AP.	2	Il existe une loi cadre sur la pêche qui réglemente les activités (techniques, engins, etc) de pêche (en cours de révision). Concertation et collaboration entre l'IBAP et le Ministère de la pêche	
	Voisins étatiques ou commerciaux	Il y a des contacts réguliers entre les utilisateurs publics ou privés des sols et les gestionnaires de l'aire protégée et une coopération substantielle pour la gestion.	3	Bonne coopération avec les autres services de l'Etat, notamment police, tourisme...	
	Communautés locales	Les communautés locales contribuent directement à certaines prises de décisions concernant la gestion mais leur implication pourrait être améliorée	2	Les communautés ont participé à tout le processus qui a conduit à la création du parc, à la gestion (planification, conseil de gestion, surveillance du parc)	
		Les relations entre les acteurs locaux et les gestionnaires de l'AP sont ouvertes et basées sur la confiance	+1		
		Des programmes visant à améliorer le bien-être des communautés locales tout en conservant les ressources de l'aire protégée sont mis en œuvre	+1	Eco-tourisme, appui aux groupements féminins...	
		Les locaux participent/aident activement à l'AP	+1	Contributions en main-d'œuvre et autres matériaux par exemple + surveillance	
	Bénéfice économique	Il y a quelques bénéfices économiques pour les communautés locales	2	Appui à la pêche, à l'apiculture, à l'extraction d'huile de palme. Les gardes du parc sont originaires du village.	
	Evaluation	Il existe un système de suivi/évaluation qui est mis en œuvre et utilisé pour faire évoluer la gestion	3	Système régulier de suivi/évaluation avec la FIBA, et le projet GBZC-GB	
	Infrastructures pour les visiteurs	Les installations et services pour visiteurs sont adaptés aux niveaux d'affluence actuelle, mais pourraient être améliorés	2	Il faut améliorer les capacités des gardes pour le guidage touristique et l'accompagnement des chercheurs (brochures et dépliants et autres matériels d'information pour les touristes)	
Résultats	Opérateurs touristiques	Il y a des contacts entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques, mais ils se limitent à des questions administratives ou réglementaires	1	La pêche sportive est autorisée dans les zones tampon (mais pas dans la zone centrale). Les opérateurs des campements touristiques provenant d'autres îles utilisent le parc. Peu de concertation cependant.	
	Droits d'entrée	Des droits et taxes sont perçus, et apportent une contribution à l'aire protégée et ses environs	2	Les droits d'entrée (1000FCFA), et les recettes des chambres de passage restent au parc (les amendes sont mises dans un compte bancaire)	
	Etat des lieux	Une partie de la biodiversité et des valeurs écologiques et culturelles sont partiellement dégradées, mais les valeurs essentielles n'ont pas été impactés significativement	2	Quelques espèces sont en dégradation (requins, poisson scie) et quelques valeurs culturelles sont en disparition	
		L'évaluation des conditions des valeurs est basée sur la recherche et la surveillance	+1	Les résultats des recherches sur la pêche (CIPA) ne sont pas encore disponibles	
		Des programmes spécifiques de gestion sont mis en œuvre pour traiter les menaces sur la biodiversité, les valeurs écologiques et culturelles	+1		
		Des activités pour maintenir les valeurs clés écologiques et culturelles font partie des activités de gestion routinières du parc	+1		
	Score TOTAL (sur un maximum de 96)			70	
	Efficacité de gestion			73%	